

DEPARTEMENT DU VAR

Saint-Maximin
la-Sainte-Baume

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.3
Plan de Zonage
Sud

1/5000ème

P.L.U.
Approuvé par DCM le 19 janvier 2016

Révision	Modification
N°1 :	N°1 : 27.09.2016 N°2 : 28.09.2017 N°3 : 15.07.2024 N°4 : 01.02.2019 N°5 : 12.12.2022 N°6 : en cours
Révision allégée	Modification simplifiée
N°1 : en cours	N°1 : 07.12.2021 N°2 : en cours

limites des zones

Constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Eléments de paysage à protéger (art L 151-19 du Code de l'Urbanisme)

Elément de paysage correspondant à un espace boisé à protéger pour des motifs d'ordre écologique (art L 151-23 du Code de l'Urbanisme)

Espace boisé classé

Périmètre des orientations d'aménagement et de programmation de Mirade

Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics

Servitude de mixité sociale de type 1 : au moins 30 % des logements devront être à caractère social

Servitude de mixité sociale de type 2 : pour tout projet d'au moins 5 logements, aux moins 30% des logements devront être à caractère social

Servitude de mixité sociale de type 3 : au moins 20 % des logements devront être à caractère social

Servitude de mixité sociale : au moins 40 % des logements devront être à caractère social

Zone non aedificandi

Cône de vue

The map displays the urban planning zones for Saint-Maximin la-Sainte-Baume. The zones are color-coded and labeled as follows:

- N (Nature):** Large green areas, primarily in the western and northern parts of the commune.
- A (Habitation):** White areas, mostly in the central and eastern parts.
- Af (Activités de bureau):** Light blue areas, scattered throughout the central and eastern parts.
- UE (Urbanisme):** Light green areas, scattered throughout the central and eastern parts.
- Nc (Nature classée):** A small red-outlined area in the central-eastern part.
- VSD (Valeur de Service de Développement):** A pink-outlined area in the central-eastern part.
- VSD9 (Valeur de Service de Développement 9):** A pink-outlined area in the central-eastern part.

Geographical features and labels include:

- Fauroux:** Located in the northwest.
- Nans-les-Pins:** Located in the southwest.
- Rougers:** Located in the southeast.
- Tourves:** Located in the northeast.

The map also includes a legend on the left and a north arrow.